

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Séance du 9 juillet 2015**

**OBJET :**  
**Modification du tableau des effectifs**

**Rapporteur : Mme CADET**  
Délibération n°2

**EXPOSE DES MOTIFS**

La loi du 26 janvier 1984, notamment en son article 34, dispose que les emplois des collectivités et de leurs établissements publics sont créés par leur assemblée délibérante.

Il appartient donc au Conseil d'Administration de déterminer les effectifs des emplois permanents à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services et de procéder, le cas échéant, à la suppression des postes non pourvus.

Considérant l'intérêt pour l'établissement de disposer d'un agent en charge de fonctions administratives d'exécution spécialisée et plus particulièrement de fonctions d'accueil dans le domaine social, il est proposé de procéder à la création d'un poste permanent, à temps complet, d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Considérant, par ailleurs, la vacance au tableau des effectifs d'un poste d'agent social de 2<sup>ème</sup> classe, qui ne sera pas pourvu sur l'exercice en cours, il est proposé de procéder à sa suppression.

## **PROPOSITIONS**

Sur avis favorable des membres du Comité Technique paritaire commun de la ville d'Essey-lès-Nancy et de son Centre Communal d'Action Sociale, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration :

- de procéder à la création d'un poste permanent d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet ;
- de procéder à la suppression d'un poste permanent d'agent social de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet ;
- d'accepter le tableau des effectifs modifié annexé à la présente délibération.

Il est précisé que les crédits nécessaires à la modification du tableau des effectifs sont inscrits au chapitre 012 « Charges de personnel » du budget primitif 2015 de l'établissement.

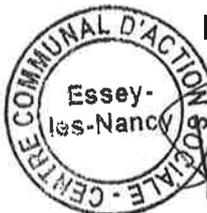
## **DELIBERATION**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 15 juillet 2015.

**Pour extrait,**

**Le Président,**  
  
**Michel BREUILLE**



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**REUNION DU JEUDI 9 JUILLET 2015**

**SOUS LA PRESIDENCE DE  
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU C.C.A.S.**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	10
Nombre de votants	10

**PRESENTS :**

Mmes Nadine CADET, Stéphanie GEORG, Véronique SAGET, Jacqueline BELLIER, Rosette GIRSCH, Marie-France LACOUR et Janine MARCHAL.

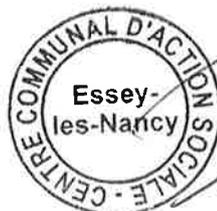
MM. Guy FRANIATTE et Matthieu RIFF.

**EXCUSES :**

Mmes Myriam LEDROIT, Patricia LANZI et Marie-France METZELARD.  
MM. Louis CAUSERO, Jean-Pierre BRANDELY, Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

**Pour extrait,**

**Le Président,**



*Michel Breuille*  
**Michel BREUILLE**